



AVIS D'ADMISSION

EN S.T.S.

(Section de Technicien Supérieur)

PROFESSIONS

IMMOBILIERES

2^{ème} ANNÉE / 2022 - 2023

À RENDRE AU PLUS TARD LE 22 JUIN

En cas de non-respect de cette date ou remise d'un dossier incomplet, vous serez considéré comme démissionnaire.

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint les documents nécessaires à votre inscription. Je vous rappelle que celle-ci ne **deviendra définitive** que lorsque **le dossier complet aura été remis au Secrétariat** par email ou par voie postale et je vous remercie du soin que vous apporterez à le remplir.

Pour information les documents communiqués sont des **Pdf interactifs** ce qui vous permet de saisir directement les champs à renseigner.

Procédure pour signer un document en format pdf « [info comment remplir un Pdf directement sur ordinateur et signer](#) ».

Les documents à joindre sont à numériser en format Pdf impérativement (pas de JPG et ne pas insérer ces derniers dans le corps du mé).

Le Proviseur,

COMPOSITION DU DOSSIER

Vous devez RETOURNER le dossier dûment complété et signé avec les pièces demandées au Secrétariat

Soit par mail en précisant l'objet du mé avec le Nom, Prénom et formation

(ex : MULLER Antoine 2^e année BTS NOTARIAT)

inscription-postbac-0540041B-2022@ac-nancy-metz.fr

Soit par courrier : Lycée Georges de La Tour 5 Rue de la Croix Saint Claude

Secrétariat élèves

54052 NANCY CEDEX

- Les pièces jointes suivantes après les avoir complétées :
 - 1 fiche d'inscription
 - 1 fiche infirmerie
- Document exigé :
 - ***Votre pièce d'identité.*** Elle doit être **en cours de validité** pour le passage de l'examen.
Ne pas communiquer si inchangée en Première année.